

La renaissance des armoiries du Chablais

Autor(en): **Gillard, Francois**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario**

Band (Jahr): **99 (1985)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La renaissance des armoiries du Chablais

par FRANCOIS GILLARD

Le Chablais, ancienne province des comtes puis ducs de Savoie, était divisé en deux régions : le « Vieux Chablais », formé des actuels districts valaisans de Monthey et Saint-Maurice plus les districts vaudois d'Aigle et une partie du district de Vevey ; le « Nouveau Chablais » qui s'étendait jusqu'à Thonon en terre française. Tant qu'il fut duché de la maison de Savoie, le Chablais fut administré par les « baillis du Chablais ».

Les aléas de l'Histoire ont fait éclater ce territoire, partagé entre deux pays ; la part des Suisses fut divisée entre deux cantons. L'introduction de la Réforme dans le gouvernement d'Aigle en 1528, puis dans le bailliage de Vevey — alors que le reste de l'Ancien Chablais reste fidèle à la foi catholique romaine — a eu pour résultat de creuser un fossé d'incompréhension qui s'est maintenu durant des siècles. Cette ancienne province écartelée perdit tout sentiment d'unité et de personnalité ; le nom de Chablais ne subsista que dans l'appellation des vins du terroir ! Au cours de ces dernières décennies, de nombreux milieux prirent conscience de l'entité géographique représentée par l'Ancien Chablais : des échanges d'idées et une collaboration régulière virent le jour ; des liens se formèrent et se resserrèrent de plus en plus. Que ce soit pour les transports, le développement touristique et économique, la radio locale, voire diverses sociétés, ce travail en commun va en s'accroissant — surtout depuis une dizaine d'années. L'Association du Chablais valaisan-vaudois a été un moteur certain de cette évolution.

Le Chablais, en particulier le Vieux Chablais, entité historique durant plusieurs siècles, devait être personnalisé par des armoiries. Le temps avait fait son œuvre et, à part quelques rares héraldistes, l'ensemble des habitants de la contrée ignorait tout des armes qui furent l'emblème de la région. C'est volontairement que je ne parlerai pas des diverses représentations des armoiries du Chablais sous le règne de la maison de Savoie. Elles sont connues des lecteurs de cette revue.

L'auteur de ces lignes s'est adressé à l'Association du Vieux Chambéry pour obtenir des renseignements précis sur le blason du Chablais. Il fit un dessin conforme aux documents obtenus et le présenta le 6 mars 1974 à l'Association du Chablais valaisan-vaudois, qui refusa de l'adopter (fig. 1). Ne nous avouant pas battu, nous cherchâmes d'autres moyens pour promouvoir ces belles armoiries.



Fig. 1. Armoiries historiques du Chablais.

Lors de la campagne électorale pour l'élection du Conseil national, elles appaurent sur un autocollant vaudois et sur une affiche valaisanne. Cette dernière reprenait le dessin paru la même année (juin 1974) dans le très intéressant livre du chanoine Henri Michelet *Le Vieux Chablais des origines à 1569*. Nous ne pouvions en rester là. Dès le mois de mai 1976, une maison de commerce accepte de faire figurer les armes du Chablais à côté de sa raison sociale, puis les incorpore à celle-ci dans ses publications et sa publicité. En 1977, la *Revue historique du Mandement de Bex* présente à ses lecteurs les armoiries du Chablais tirées du dictionnaire du comte Amédée de Foras : *Le Blason* et de l'*Armorial* de John Baud. Le blasonnement proposé s'énonce ainsi : *D'argent semé de billettes de sable au lion du même armé et lampassé de gueules brochant sur le tout*. L'article est accompagné du dessin de mars 1974.



Fig. 2. Académie du Chablais vaudois, 1977.

Le 23 septembre 1977 se fonde à Aigle une « Académie du Chablais vaudois » dont l'emblème (fig. 2) reprend la définition héraldique ci-dessus mais précise : « Lors de l'exécution du dessin des armes, et ceci en contradiction avec les règles de l'héraldique voulant que le nombre de billettes reste indéterminé, nous avons fixé celui-ci à quinze. Il faut rappeler que notre académie veut s'adresser avant tout aux habitants des quinze communes du district d'Aigle. » Les armoiries du Chablais sont apposées en 1979 dans une des salles du Château d'Aigle (fig. 3).



Fig. 3. Au Château d'Aigle.

L'inclusion, dès août 1982, des armoiries du Chablais dans la bande-titre du journal local *Le Messenger des Alpes*, a été un moment important de la diffusion de ce blason (fig. 4).



Fig. 4. Messenger des Alpes, 1982.



Fig. 5. Sigle de société.

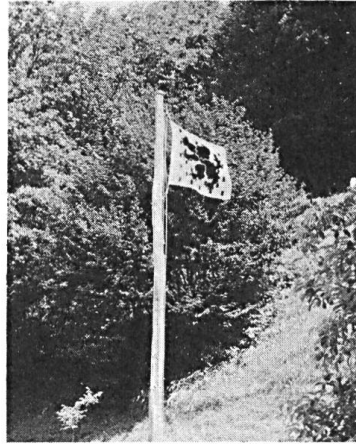


Fig. 6. Bannière aux armes du Chablais, 1985.

L'année 1985 peut être considérée comme l'aboutissement des efforts de ceux qui ont voulu promouvoir les armes du Chablais. Plusieurs sociétés, en effet, ont repris dans leur sigle le lion et les billettes du Chablais (fig. 5) et le 1^{er} août 1985 vit flotter pour la première

fois depuis nombre de siècles des bannières aux armes du Chablais (fig. 6). Ces étendards imprimés selon les méthodes les plus modernes sont à la portée de toutes les bourses. Le blason du Chablais a repris sa place dans le cœur de tous les habitants de ce pays privilégié.

Adresse de l'auteur : François Gillard, En Pré Meuran, 1881 Les Dévens (VD)